

LA CORRÈZE LIBRE

ORGANE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIBERATION NATIONALE

F. F. I. et diplomatie

On ne conçoit l'action des F.F.I. que sur le champ de bataille. C'est là, du reste, que nos vaillants gars du maquis, se sont couverts de gloire. Mais, tout bien considérés, il y a corrélation entre les luttes, armes en mains, et les discussions diplomatiques.

Le général de Gaulle n'a-t-il pas proclamé, l'autre jour, à Paris, que les divisions françaises donneraient le droit à la France de participer à l'organisation de la paix mondiale?

Aux jours sombres de notre histoire, en juillet 1940, Pétain, dit plus tard « Le Maréchal », sinistre vieillard assoiffé de pouvoir, avait crû s'illustrer en renversant la vapeur, et en pratiquant une politique étrangère aux antipodes de celle suivie par les ministères de toutes couleurs de la III^e République.

Sous sa direction, la France, devenue pangermaniste, était anti-anglaise anti-russe, et puis anti-américaine.

On ne peut oublier la lutte fratricide imposée à nos troupes en Syrie, et, plus tard, les ordres de résister à tout prix, don-par « le défaitiste étoilé » à nos soldats d'Afrique du Nord, ou les dispositions propices à une collaboration, que le peuple de France a vomie... Le tout accompagné d'une propagande odieuse, notamment à l'occasion des bombardements de notre sol national occupé par l'ennemi commun de l'humanité: le boche.

Un Français de bon sens peut-il douter que cette politique du gouvernement de la France ait du moins dans un temps, indisposé les pays alliés?

Mais aujourd'hui ceux-ci ont acquis la certitude que cette politique était celle d'un clan et non celle du peuple de France! (Voir la suite en 2^e page)

Le Général de Gaulle

a déclaré :

« Les lois républicaines demeurent en vigueur »

et a fait appel à :

L'union de tous pour que la France soit libérée

Mardi avait lieu au Palais de Chaillou, à Paris, une réunion du Conseil National de la Résistance au cours de laquelle le général Charles de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République.

Le Peuple sera appelé à exprimer son opinion après la libération totale

Dans son discours le général de Gaulle rendit un vibrant hommage à l'Empire Britannique, aux Etats-Unis et à la Russie soviétique, ainsi qu'à tous les peuples qui, ayant subi le joug de l'opresseur, se retournent aujourd'hui contre lui.

Plus tard, a-t-il poursuivi, quand le pays sera libéré, quand les prisonniers, les déportés et les travailleurs seront rentrés, le peuple sera consulté et exprimera librement son opinion.

Les lois républicaines demeurent en vigueur

Il faut jusque là appliquer les lois républicaines, même si elles ne sont peut-être pas toujours parfaites, et ceci dans leur esprit et dans leur lettre. Il fit ensuite le

tour des immenses travaux de reconstruction qu'il y aurait à faire après la guerre.

Tous unis autour de la résistance

Puis le général de Gaulle lança un vibrant appel aux hommes et aux femmes de France pour qu'ils réalisent dans un suprême effort l'unanimité autour de la résistance. Ce n'est alors et — dit-il — seulement que la grande victoire de la France sera assurée.

Le peuple de France n'avait jamais accepté la défaite

Ce qu'il est nécessaire de dire, poursuivit-il, c'est que la grosse majorité du peuple de France n'avait jamais accepté la défaite et qu'il a toujours témoigné de sa volonté de combattre. Les troupes françaises ont largement participé aux batailles d'Afrique, d'Italie et maintenant en France, elles prennent une large part au succès des Alliés.

De nouvelles divisions vont être constituées sur tous les fronts... C'est ce qui donnera le droit à la France de participer à l'organisation de la Paix mondiale.

Ses collaborateurs

Après plusieurs journées de consultation, le général de Gaulle a reconstitué son cabinet de la façon suivante:

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Président | Général DE GAULLE. |
| Ministre d'Etat | M. Jules JEANNENEY. |
| Garde des Sceaux | M. François DE MENTHON. |
| Affaires étrangères | M. Georges BIDAULT. |
| Intérieur | M. André TIXIER. |
| Guerre | M. DIETHELM. |
| Marine | M. JACQUINOT. |
| Air | M. DILLON. |
| Economie nationale | M. MENDES-FRANCE. |
| Production industrielle | M. Robert LACOSTE. |
| Agriculture | M. TANGUY-PRIGENT. |
| Ravitaillement | M. GIACCOCI. |
| Santé | M. BILLOUX. |
| Travail | M. PARODI. |
| Colonies | M. René PLEVEN. |
| Education nationale | M. René CAPITANT. |
| Information | M. TEITGEN. |
| Transports | M. René MAYER. ... |
| Finances | M. LEPERCO. |
| P. T. T. | M. Auguste LAURENT. |
| Prisonniers et déportés | M. FRENET. |
| Afrique du Nord | Général CATROUX |

Le nouveau gouvernement est composé par moitié de dirigeants des mouvements de résistance, l'autre moitié se partage entre des collaborateurs du gouvernement d'Alger et des personnalités appartenant ou ayant rendu des services à la résistance.

LE MARTYROLOGE DE LA RESISTANCE

Quatre "Maquisards"

avaient été tués

par les Allemands

le 28 septembre 1943

à Regeat près de Couffy

Dans un récent article, nous avons indiqué les 18 maquisards tombés en novembre 1943, à Ste-Fèreole comme ayant été les premières victimes des Allemands.

Un de nos lecteurs nous a fait savoir que d'autres, avant eux étaient tombés, le 28 septembre 1943, près du petit village de Regeat, sur le territoire de la commune de Couffy, et nous relate ainsi les faits:

« Le camp ayant été découvert par la Gestapo — peut-être sur les indications d'un traître — les Allemands montèrent une expédition avec une troupe venant de La Courtine qui arriva en camions et autos-blindées.

A l'aube, le camp était cerné, mais les maquisards, alertés par les sentinelles, réussirent à se replier en utilisant les chemins nombreux dans cette région boisée, traversant plusieurs bois puis la route nationale n° 89 à la hauteur du village de Châlons. Ils y furent accueillis, et réconfortés par les habitants. Ils étaient sauvés... L'alerte avait été chaude.

Cependant, quatre jeunes maquisards partis au ravitaillement ne purent être avertis. Rentrant sans méfiance, ils furent abattus froidement à coups de mitraillette par les Allemands qui occupaient le camp.

Dans la matinée du 28 septembre, leurs corps, criblés de balles, furent retrouvés dans les bruyères du hameau de Regeat par un de nos paysans qui les transporta pieusement dans l'église de Couffy. Deux d'entre eux étaient originaires de l'Aisne, le troisième d'Ussel, le quatrième d'Eygurange.

Lors des enterrements qui eurent lieu à Couffy, à Eygurande et à Ussel, le 1^{er} et le 2 octobre, les cercueils disparaissaient sous les fleurs. Une foule innombrable venue de fort loin, en utilisant toutes les voitures disponibles dans la région, avait tenu à rendre un dernier hommage à ces premiers soldats de la Résistance tombés dans la montagne corrézienne.

Les mauvais français paient leur dette

Le tribunal d'exception siégeant à Tulle a prononcé les condamnations suivantes:

VILLEBAUD: accusé d'avoir livré des noms de patriotes à la Gestapo et à un intendant de Vichy est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

SARRAUDIE: a dénoncé sa fille à la Gestapo et a eu de fréquents rapports avec les allemands. Internement du prévenu jusqu'à la libération totale du territoire.

SWINGHEDEAUW Andrée: a fait la fête avec les Allemands dans un hôtel de la ville. En raison de sa jeunesse, le tribunal lui inflige 3 mois de prison et la coupe totale des cheveux.

LETINOIS Paul: milicien, condamné à la peine de mort; ce dernier a introduit un pourvoi en révision.

FABRE: milicien et indicateur de la Gestapo. A provoqué la mort, par les Allemands, d'un jeune homme de vingt ans.

DESALTY: capitaine de gardes mobiles, a fait tuer un gars du maquis: Jean Maureille. Il est condamné à mort.

Fabre et Desauty ont été exécutés dimanche, 10 septembre, l'un place du Champ de Mars, et l'autre à la caserne Marbot.

FIoux: restaurateur, est accusé d'avoir reçu beaucoup d'allemands dans son café. Il dit avoir reçu des Géorgiens, mais pas d'Allemands. Il est relaxé.

PEYRISSAGUET: appartenait aux S. O. L. Il fut automatiquement inscrit à la milice. On lui conseilla de se constituer prisonnier; ce qu'il fit. Il est condamné à l'internement jusqu'à la fin des hostilités.

BROUSSOLLES Marcel: milicien notoire, ne s'en cachait pas. ayant quitté Tulle après les événements de juin, il s'engagea dans la garde mobile. Après un sévère réquisitoire, Broussolles est condamné à la peine de mort.

RAVELEAU Colette: a fait la fête avec les Allemands; elle reconnaît les faits. Elle est renvoyée devant la cour martiale.

PERRIN Paul: mutilé 100 % de la guerre 14-18. Ivrogne invétéré. A fréquenté les Allemands et a servi d'indicateur. Il est condamné à la peine de mort.

Les deux condamnés à la peine capitale, Broussolles et Perrin, ont été exécutés le lendemain.

Le général de Gaulle, qui a été reçu triomphalement à Lyon mercredi, sera à Toulouse samedi, à 14 h... La cité rose s'apprête à lui faire un accueil enthousiaste.

La pénétration des Américains en Allemagne s'accroît

Tous les satellites du Reich, sauf la Hongrie sont maintenant en guerre contre lui

Avec une rapidité que personne n'aurait osé espérer, les chars américains sont venus à bout de la résistance de la première zone de défense de la ligne Siegfried.

Aujourd'hui, quatre colonnes américaines sont solidement ancrées en territoire allemand et poursuivent leur progression dans les secteurs d'Aix-la-Chapelle, Pruth, Trèves et Hupen...

La désespérance est entrée dans le cœur des Allemands et des officiers supérieurs auraient prétendu que dans 8 semaines tout au plus, le sort du Reich serait définitivement réglé...

Tous les satellites qui s'étaient rangés aux côtés du « Grand Reich » sont aujourd'hui en guerre avec lui... sauf la Hongrie! Quant à Goebbels, il ne sait plus qu'en appeler au destin en demandant au peuple allemand de se sacrifier pour Hitler jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière femme, jusqu'au dernier enfant...

Sur tous les fronts

SUR LE FRONT DE L'OUEST 4 centres de combat en territoire allemand

On se bat dans les quatre régions suivantes: autour d'Aix-la-Chapelle, autour de Pruth, de Trèves et à l'Est d'Eupen.

La première zone de la ligne Siegfried a été traversée en quelques minutes par les chars américains et les troupes ont avancé d'une vingtaine de kilomètres à l'intérieur du Reich.

En Hollande, Maestricht a été libérée.

En Belgique les Canadiens ont complètement nettoyé la zone comprise entre le canal Albert et le canal Léopold.

Dans leur avance à l'ouest de la trouée de Belfort, les armées du Sud ont fait de nouveaux progrès.

EN FRANCE Nancy est libérée

Après Mirecourt, Nancy a été libérée dans la journée d'hier avec le concours des F.F.I.

A Brest, la garnison allemande ayant refusé de se rendre 300 tonnes de bombes ont été de nouveau lancées sur la ville.

EN ITALIE on signale la présence de troupes grecques

L'avance des Alliés continue sur tout le front. Les Canadiens se trouvent maintenant à 2 km. de Rimini. Des troupes grecques, qui font partie de la 8^e armée, se sont emparées de San-Lorenzo. Les Patriotes ont refoulé les troupes allemandes de la Riviera sur Gènes.

EN POLOGNE, « Praga » est aux mains des Russes

Tandis qu'à l'intérieur de Varsovie, les Polonais tiennent toujours, les Russes ont balayé les Allemands du faubourg de Praga. Nowgorod, dernière base à l'est du Narecz, est également tombée aux mains des Russes.

EN SLOVAQUIE les troupes allemandes se retirent

Aux dernières nouvelles, devant leurs échecs répétés, les troupes allemandes se retirent de Slovaquie pendant qu'elles ont encore une voie de retraite ouverte vers la Pologne.

SUR LE FRONT DES BALKANS

En Yougoslavie, le maréchal Tito annonce la prise de Brac, près du port de Split.

Des combats acharnés ont lieu à la frontière roumano-yougoslave avec les Allemands qui fuient devant les Russes et les Roumains.

En Grèce, la plus grande partie de la Thrace est libérée par les patriotes.

En Transylvanie, la ville de Tounda, à 25 km. de Cluj, a été délivrée, ainsi qu'une cinquantaine d'autres localités.

La position de la Roumanie et de la Bulgarie

Aux termes de l'armistice qu'elle a signé, la Roumanie s'engage à mobiliser d'une façon complète pour la guerre contre l'Allemagne et la Hongrie.

De son côté, la Bulgarie, en attendant la signature de l'armistice qu'elle a demandé, vient de destituer par décret royal 15 de ses ambassadeurs et l'ancien président du Conseil a été mis en état d'arrestation.

LA FINLANDE est entrée dans la lutte

L'armée finlandaise a commencé hier à se battre avec les troupes allemandes. 9 bateaux allemands ont été coulés et une tentative d'organisation de l'île de Hogland, dans le golfe de Finlande, a été déjouée par les Finlandais.

DANS LE PACIFIQUE les Américains débarquent aux Carolines. Après avoir débarqué au sud et à l'est des Philippines, les Améri-

F. F. I. et diplomatie

(Suite de la 1^{re} page)

Ils ont vu depuis, le maquis se dresser pour chasser le boche... et le peuple pleurer de joie à leur apparition dans nos villes et nos campagnes libérées.

En se dressant spontanément, pour seconder les Alliés, nos F.F.I. ont, d'un trait effacé de leur sang généreusement offert en holocauste, la page de honte écrite par Pétain au livre de notre histoire, et clamé à la face du monde, notre éternel et indéfectible amour de la liberté, notre horreur de l'hitléro-facisme. Elles ont prouvé que la France éternelle était toujours debout et prête au bon combat!

Les F.F.I. ont rendu, en quelques jours, son vrai visage au pays qui fut le berceau de la liberté et par là-même, lui ont acquis des droits de participer à la conférence de la Paix?

Ce n'est pas au nombre de canons d'avions et de chars que se mesure la grandeur d'un pays, mais à son rayonnement spirituel.

L'épopée de nos F.F.I. a prouvé que le peuple de France n'avait jamais accepté sa défaite et a replacé notre patrie au rang des grandes puissances, justifiant la déclaration du général de Gaulle, que rien ne peut être décidé du sort de l'Allemagne sans que la France, sa plus proche voisine, ait été consultée...

« Il n'est point de bonne diplomatie sans armée puissante », proclame la sagesse des Nations...

Les F.F.I., aujourd'hui, appuient la diplomatie française.

cains ont débarqué hier aux Carolines, bien plus au nord qu'ou les Japonais le prévoient.

L'ACTIVITE AERIEENNE

Dans la nuit du 13 au 14 septembre, des bombardements massifs furent exécutés sur Budapest, capitale de la Hongrie, provoquant 25 grands incendies visibles à 200 kilomètres.

SUR MER

Les Alliés ont attaqué hier, un convoi allemand au large de Kristiansund, en Norvège. Les détails manquent.

Le gérant: Jean TERCOQ.
Imprimerie Spéciale
de « La Corrèze Libre »

L'augmentation des salaires des travailleurs

Nous avons signalé, dans un précédent numéro, que les membres du bureau de l'U. D. avaient, au cours d'une réunion avec les représentants des Chambres patronales, obtenu dès cette première prise de contact, un accord de principe au sujet des augmentations de salaires des travailleurs de toutes professions.

A la suite de nouvelles entrevues par corporation, qui ont eu lieu dans le courant de cette semaine, les nouveaux tarifs de diverses professions ont été arrêtés d'un commun accord entre les délégués patronaux et ouvriers.

Les décisions prises intéressent notamment la boulangerie, le bâtiment, la confection, l'imprimerie, les cartons et papiers, etc...

Nous publierons incessamment les nouveaux tarifs et tous renseignements quant à leur entrée en vigueur.

LE REGLEMENT DES REQUISITIONS

Le président du C. D. L. N. communique :

En vue de l'enregistrement et du règlement ultérieur des réquisitions effectuées par les F. F. I. (F. T. P. ou A. S.), les détenteurs de bons sont invités à les faire parvenir immédiatement au Comité départemental de Libération, bureau du trésorier, préfecture de Tulle.

Un reçu leur sera délivré.

LA RENTRÉE SCOLAIRE 1944

La rentrée scolaire est fixée, sauf décision contraire du gouvernement au lundi 2 octobre, à l'heure habituelle.

Les Présidents des Comités locaux de libération sont priés de prendre toutes mesures utiles pour assurer l'exécution de cette décision.

LES BALS SONT TOUJOURS INTERDITS

Il est rappelé que les bals publics sont et demeurent interdits sur tout le territoire du département.

Les infractions seront poursuivies et des sanctions sévères pourront être décidées à l'égard des organisateurs.

JEAN SEGUREL

SERA SAMEDI

AU MICRO

DE RADIO-LIMOGES

Les nombreux admirateurs de Jean Ségurel, le populaire compositeur accordéoniste corrézien, apprendront, nous en sommes certains, avec le plus grand plaisir qu'il va donner un concert samedi, de 20 à 21 h., au micro de Radio-Limoges.

Le sympathique Jean Ségurel, qui est vice-président du Comité local de Libération de Chaumeil — son pays natal — se produira dans ses succès les plus typiques, avec son inséparable ami, le chanteur Roger Faure, qui fait, quant à lui, partie du corps franc de Corrèze.

Informations diverses

ET DU TELEGRAPHE D'UTILISATION DU TELEPHONE LES CONDITIONS

Le Comité départemental de la Libération Nationale communique :

1° Les communications téléphoniques urbaines sont autorisées;

2° Les communications téléphoniques interurbaines privées sont provisoirement interdites. Toutefois, par dérogation à cette interdiction, les communications désignées ci-après sont autorisées à l'intérieur du département :

a) communications urgentes (signalisation d'un sinistre, d'un accident grave, d'un décès, d'une naissance, demandes de secours médicaux, de police, etc...);

b) communications demandées par les membres du corps médical à partir de leur poste d'abonnement (médecins, pharmaciens, sages-femmes, dentistes, vétérinaires) pour les besoins exclusifs de leur profession;

c) communication demandées par les différents services du ravitaillement général, notamment les chefs de district;

d) communications demandées à partir des postes d'abonnement des sociétés de production de gaz (éclairage, d'électricité et de la S.N.C.F. pour les besoins exclusifs de leur exploitation);

e) communications demandées à partir des postes d'abonnés préalablement autorisés par le Comité départemental de la Libération à faire usage du téléphone.

Le Comité départemental de la Libération Nationale précise que le régime de restrictions téléphoniques ci-dessus n'a qu'un caractère provisoire et que le trafic normal sera rétabli dès que les circonstances le permettront.

L'usage du télégraphe reste interdit jusqu'à nouvel ordre.

LES VENDANGES 1944

Le département de la Dordogne et la région bordelaise avoisinante a besoin d'un grand nombre de vendangeurs pour assurer sa récolte.

Il est fait appel aux volontaires de la Corrèze, qui bénéficieront de nombreux avantages tels que: transport gratuit, autorisation de transport de vin, etc.

Les vendanges commençant très prochainement, prière de se faire inscrire d'urgence au bureau de la Main-d'Œuvre agricole, 43, quai de Valon, à Tulle (tél. 614).

ON DEMANDE INFIRMIERES ET ASSISTANTES SOCIALES

Le Comité Social et Sanitaire, organisme d'enquête du Comité national des médecins, demande à toutes les infirmières, assistantes sociales et médico-sociales de la Corrèze ou désireuses de travailler en Corrèze de se présenter avec leurs références à la permanence du Comité, 26, av. de la Gare, Brive, entre 10 et 12 h. et 14 h. 30 et 18 h. 30.

AUX FAMILLES DES COMBATTANTS F. F. I.

Le Comité Social et Sanitaire demande aux familles brivistes de combattants F.F.I. actuellement en campagne de se présenter 26, av. de la Gare, afin qu'on en dresse la liste pour faciliter leur ravitaillement.

COURRIER DE MILITAIRES

Les familles des militaires appartenant à la Compagnie du bataillon de Brive (capitaine Thomas) qui a quitté Brive dans la nuit du 10 au 11 septembre sont informées qu'elles doivent provisoirement adresser les lettres destinées à ces militaires à l'adresse suivante: « Soldat X..., bataillon de Brive, 1^{ère} compagnie, caserne Brune, à Brive ».

Ce courrier sera transmis aux intéressés dès que ce sera possible.

SERVICE D'EVACUATION ET DE REGROUPEMENT DES ENFANTS

Le Service d'Evacuation et de Regroupement des enfants et familles juives déportées (subventionné par l'American Joint Comity), prie les personnes et œuvres sociales ayant pris à charge ou s'étant occupé de familles, personnes et enfants isolés, de nous faire parvenir tous les renseignements en leur possession à ce sujet par correspondance, ceci dans le but de regrouper les familles dispersées.

Il est également porté à la connaissance des personnes intéressées que toutes les demandes de renseignements pour les enfants et familles juives dispersées sont à adresser au même service, uniquement par correspondance.

S'adresser au S. E. R. E., 4, rue Maignac, Toulouse.

JOURNEE DE PROPAGANDE AU PROFIT

DES SINISTRES D'EGLETONS

Nous rappelons que dimanche 17 septembre les forces unies de la jeunesse patriotique organiseront une journée de propagande au profit des sinistrés d'Egletons.

Toute la jeunesse de Brive est cordialement invitée à assister à la séance qui se déroulera le 16 h. 15, au Théâtre municipal, au cours de laquelle une allocution sera prononcée et un film projeté. Une quête sera faite au profit des sinistrés.

A cet effet, rappelons que M. Bass, directeur du Théâtre municipal, a bien voulu avancer d'une heure la séance cinématographique de matinée qui devait avoir lieu à 15 h. Donc à 14 h. pour la séance habituelle.

Et rendez-vous de toute la jeunesse ce même dimanche, à 16 h. 15, au Théâtre municipal. Séance gratuite.

A PROPOS DES CARBURANTS LIQUIDES ET LUBRIFIANTS

Les tickets-réquisitions pour les carburants liquides et les lubrifiants émis par le service des essences aux armées de la Région R. 5. ont été mis en circulation à dater du 8 septembre.

Ils sont valables dans tous les dépôts et postes de distribution situés dans la zone militaire de la Région R. 5.

Il est formellement interdit à tous les particuliers détenteurs de stocks bloqués ou non, à tous les dépôts dépendant du P.O.O.L. de la distribution des carburants, à toutes les usines productrices de benzol, d'essence ou d'huile synthétique, aux distilleries d'alcool destinées à la carburant, qui sont situées dans la Région R. 5, de délivrer des marchandises à quelque autorité que ce soit autrement que contre la remise des tickets-réquisitions émis par le service des essences aux armées ou d'un bon signé par le directeur des carburants de la Région R. 5.

Tous ceux qui, par la force, l'intimidation ou la ruse, se seront fait délivrer des carburants ou lubrifiants autrement qu'en échange des tickets-réquisitions régulièrement émis, tous ceux qui les auront aidés, tous ceux qui auront vendu ou acheté les dits tickets devront être immédiatement arrêtés et traduits devant les tribunaux militaires.

Le lieutenant-colonel Louis, directeur des carburants de la Région R. 5 demande à tous les dépôts et postes de distribution du territoire national d'honorer les tickets-réquisitions émis par ses services et cela dès qu'ils seront en possession des spécimens qui leur ont été ou qui leur seront expédiés.

LES DRAPS, TISSUS, BRODEQUINS, SONT BLOQUES CHEZ LES FABRICANTS

Depuis le 31 août, tous les approvisionnements militaires (c'est-à-dire: effets de drap, linge de corps, brodequins, équipements, confectionnés ou en cours de confection), sont bloqués sur place chez les fabricants et confectionneurs.

Sont également bloqués toutes les matières premières, tous les produits demi-finis et accessoires militaires nécessaires aux fabrications ci-dessus.

Jusqu'à nouvel ordre, aucune sortie ne doit être faite des usines, ateliers et magasins.

Les approvisionnements militaires ainsi bloqués sont recensés par le service de l'Intendance Militaire, qui procédera à la réquisition de tous les articles susceptibles d'être utilisés pour l'habillement des formations F.F.I.

Les matières et objets réquisitionnés seront, si besoin est, entreposés dans les Etablissements de l'Intendance.

Les représentants de l'Intendance sont qualifiés pour effectuer chez les fabricants et confectionneurs toutes les réquisitions utiles.

Ces dispositions sont applicables à toute l'étendue du département de la Corrèze.

M. Pierre TROUILLE citoyen d'honneur de la cité tulliste

Dans sa séance inaugurale du 12 septembre, la municipalité provisoire de Tulle a décidé, à l'unanimité des membres présents, d'accorder le titre de citoyen d'honneur de la ville à M. Pierre Trouille, ancien préfet du département.

Cette décision rend un hommage bien mérité à ce haut fonctionnaire qui, au cours des tragiques journées de juin et d'août 1944, a fait preuve d'un courage, d'un sang-froid et d'un dévouement au dessus de tout éloge.

Tulle n'oublie pas que c'est grâce à ses interventions énergiques que de plus grands malheurs ont été épargnés à la ville et à ses habitants.

En nommant M. Trouille citoyen d'honneur, notre cité acquitte la dette de gratitude qu'elle avait contractée envers cet administrateur.

LE COUVRE-FEU

L'heure du couvre-feu est reportée à minuit.

LA FERMETURE DES DÉBITS DE BOISSONS

L'heure de fermeture des débits de boissons est fixée à 23 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — Aline Delpy, de Louis, menuisier, et de M. Louise Mouly, rue Souham; Marie-Bernadette Lataste, de Daniel, sous-officier, et de Marie Estorges, rue d'Alverge; Adrien Marchat, d'Angel, manoeuvre, et de Jeanne Pompier, rue Souham; Nicole Lacoste, de René, marchand de vins et de M. Louise Fioux, rue Souham; Claude Magnard, d'Aimé, ingénieur, et de Madeleine Feissel, rue Souham; Maurice Mestre d'Ernest, cult., et d'Yvonne Deltheil, rue Souham; Gérard Déves, nég. en vins, et de Marie Moreaux, rue Souham; Charles Godillon, de Charles, et de M. Louise Gibaud, rue Souham; Maurice Laporte, de Pierre, cult., et de Jeanne Laporte, rue Souham; Yvette Chambeaudie, de Louis, forgeron-soudeur, et de Suzanne Soubranne, rue Souham.

Publications. — Jean-Baptiste Vedrenne, cult., à Sarran, et Jeannine Bordes, cult., à Bes-sous; Mathurin Lagier, boucher, rue de la Barussie, et Léone Thomas, usineuse, rue Dr-Valette.

Décès. — Jean Dupuy, cult., 63 ans, av. Alsace-Lorraine; Simon Mournetas, 67 ans, au Rodarel; André Rebuffie, 35 ans, av. V. Hugo; Juliette Barrat, Vve Billau-deau, 67 ans, rue Jean-Jaurès; Léonard Dumond, cult., 75 ans, rue de l'Hospice.

JUILLAC. — Tous les prisonniers rapatriés habitant le canton sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu mercredi 20 septembre, à 19 h., à la mairie.

LA COMPOSITION DE LA MUNICIPALITE PROVISOIRE

La municipalité provisoire, qui vient d'être constituée pour l'administration de la ville, est ainsi composée:

Maire: M. Lafue (personnalité);
1^{er} adjoint: M. Guasson (O.C.);
2^e adjoint: M. Cambron (C. G. T.);
3^e adjoint: M. Charvel (personnalité);
4^e adjoint: M. Vignal (M.U.R.);
5^e adjoint: M. Lameyre (C. D. A. P.);

Conseillers municipaux. — MM. Jaccard (M.U.R.), Valette et Clavier (F.N.), Chièze (C.G.T.), Laurier (C.D.A.P.), Guillaumie (P.C.), Meyniel et Aurière (P.S.), Maroubi et Graulier (P.R.S.), Lemaire (Dém. Chrét.), Mmes Desvignes (Comité des Femmes), M. Brigouleix et Mlle Mademont (F.U.J.P.), Montalat (personnalité), Fondrillon (prisonniers), Bouys-sou (mutilés), Parel (jeun. com.), Daumard (jeun. cath.).

POUR LES FOIRES ON REVIENT

AUX ANCIENS EMPLACEMENTS

Les circonstances étant revenues normales et le marché aux bestiaux étant redevenu libre, le maire porte à la connaissance des intéressés que les dispositions de l'arrêté municipal du 3 février 1940 sont remises en vigueur à compter du 18 septembre prochain en ce qui concerne la tenue des foires de bestiaux.

En conséquence, le foirail des bœufs, vaches et veaux de corde sera établi sur la Guierle dès le 18 septembre; celui des moutons, agneaux, chèvres et porcs sera établi place de la Guierle, et celui des vaches, vaches et veaux de corde place Thiers.

Il est rappelé d'autre part que le marché des veaux de lait se tient toujours place Thiers.

Sa proclamation à la population

La Municipalité provisoire est constituée. Jusqu'aux prochaines élections, elle administrera la Cité avec le seul souci de rendre à notre ville son ancienne prospérité.

Pour mener à bien la lourde tâche qui nous est dévolue, nous avons besoin de tous les concours et nous faisons un appel pressant à tous les Patriotes pour qu'ils nous encouragent, nous soutiennent et nous aident à surmonter les difficultés sans nombre qui se dressent sur notre route.

L'immense joie de la libération ne doit pas nous faire oublier que la lutte n'est pas finie. Elle commence et pour qu'elle soit menée à bien, le mot d'ordre doit être: « Confiance et Union ». Confiance dans les hommes venus de tous les partis, représentant toutes les tendances, qui veulent refaire une France nouvelle sortie plus fière et plus forte des ruines accumulées par la guerre et l'invasion. Union de tous les hommes de bonne volonté qui desirant d'un même cœur que les souffrances et les malheurs de la Patrie n'aient pas été vains et que s'instaure enfin un ordre nouveau plus généreux et plus humain.

Ravitaillement, reprise des affaires, moyens de transports, tous ces problèmes d'une économie longtemps comprimée sont à résoudre sans délai. Nous y donnerons tous nos soins. La Municipalité provisoire est au service de Tulle et de tous ses habitants. Elle se penchera cependant avec une particulière sollicitude sur les classes laborieuses avec la volonté bien arrêtée d'améliorer leur sort, de leur faire une vie plus facile et plus large pour que règnent enfin la justice et la Paix sociale sans lesquelles on ne saurait espérer le relèvement de la France.

Ce relèvement, nous avons la joie et la fierté de vous le dire, est en bonne voie. La plus grande partie du territoire est libérée, l'ordre est assuré dans les villes et les campagnes et sur nos marchés l'abondance relative des produits permet de mesurer tout l'odieux et tout l'arbitraire des réquisitions ennemies. Au point de vue financier, les émissions des valeurs du Trésor accusent, depuis un mois, une progression telle qu'on n'en avait jamais enregistrée de semblable depuis des années. Dans les caisses d'épargne, les placements se multiplient, tandis que les retraits de fonds diminuent de jour en jour.

Soudr aux manoeuvres des ennemis du nouveau Régime, le peuple de France manifeste à la fois sa confiance dans le crédit de la Nation et son désir de mettre un terme aux agissements de ceux qui, pour servir des desseins obscurs, veulent semer la panique et entraver l'œuvre de restauration entreprise par le Gouvernement.

La France veut revivre. Elle fait appel au concours de tous ses enfants, et nous savons que, dans le cadre de notre Cité, celui des habitants de Tulle ne nous fera jamais défaut. Sur la route nouvelle, engageons-nous d'un pas ferme et d'un cœur vaillant. Marchons la main dans la main vers un avenir meilleur qui verra se réaliser notre idéal de Justice et de Liberté.

**VIVE LA FRANCE!
VIVE LA REPUBLIQUE!
VIVE LA VILLE DE TULLE!**

N'OUBLIEZ PAS LUNDI LE GALA DU COMITE D'ENTR'AIDE des PRISONNIERS

Ainsi qu'annoncé, lundi 18 septembre, à 20 h. 30, aura lieu au Théâtre municipal le grand gala artistique au profit des prisonniers avec le concours de Mireille, Alain Cuny, Jimmy, Jean Ségurel et ses partenaires de la Radio, Henri Levalbret et une foule d'autres artistes.

Une bonne soirée en prévision, un geste de solidarité à accomplir!

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Mardi prochain 19 septembre, à 20 h. 30 au Théâtre municipal, après plus de 5 ans d'absence au grand jour mais de lutte intense dans l'ombre, le Parti Communiste exposera enfin publiquement son point de vue sur la situation et les problèmes actuels.

Brivistes, vous irez écouter le Parti Communiste.

ETAT CIVIL

Naissances. — Paulette Massoulier, de Léon, manoeuvre, et de Jeanne Lamoureux, av. Dr-Verlhac; Geneviève Péchadre, de Jean, commerçant et d'Annette Salvat, av. Dr-Verlhac; Pierre Crouzille, d'Albert, étudiant, et d'Hélène Daniel, av. Dr-Verlhac; François Chevallier, de Romain, off. de carrière, et d'Andrée Harouel, rue Ml-Brune; Monique Doumès, de Louis, gardien de la paix, et de Marie Doumèche, av. F. Marbeau; Jean-Pierre Burg, de Louis, coup. en chaussures, et de Charlotte Haye, rue Serre; Jean-Claude Chazal, de François, méc. S.N.C.F., et de Jeanne Gontier, rue Rabelais; Anne-Marie Margui, coiff., et d'Antoinette Litschgy av. de Toulouse; Claude Farge, d'André, serrurier, et de Louise Lespinasse, rue Basse; Michel Chapoulie, d'Urbain, soldat r.f. I., et de Marie Larnaude, av. Dr-Verlhac; Michèle Mansuy, d'André, off. de carrière, et d'Amélie Curien, rue Fontaine-Bleue; Claude Sourzat, de Paul, médecin-vétérinaire, et de Marie Spinassou, av. Alsace-Lorraine; Eliane Lapeyrie, de Baptiste, et d'Anna Chabrier, de Valette; Georges Dalmen, de Pierre, et de M. Antoinette Hugon, av. Dr-Verlhac; Marie-José Martinie, de Louis et de Marie Dureysseix, rue Dr-Massé-nat.

Publications. — Marcel Ringaud, ajusteur, rue Ml-Brune, et Lucienne Propilosky, dactylo, au Tilleul.

Mariages. — Roger Chauvignat, boulanger, rue A. Daudet, et Yvonne Brenot, tricoteuse, aux Poyliés; Jean Boussige, agent technique, et Aline Pouzet, dact., av. Ml-Joffre; René Bosche, empl. de Cce, av. Maillard, et Renée Malbernard, empl. de bureau, rue Galilée.

Décès. — Maurice Lahaye, 20 ans, av. Dr-Verlhac; Emilie Croze, 80 ans, à St-Antoine; Félicie Paradis, ép. Beaupuy, av. J.-J.-Rousseau; Louis Eyrolles, 44 ans, rue François-Salviat.